



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2330>

Le revenu universel : mauvaise réponse à de bonnes questions ?

- Société -

Date de mise en ligne : samedi 18 mars 2017

L'École Émancipée

La campagne des primaires socialistes a vu Benoit Hamon mettre au coeur du débat la revendication d'un revenu universel. Au delà de la dynamique anti Valls, cette revendication a été un marqueur à gauche du candidat, avec un réel attrait pour ce débat au sein d'un électorat traditionnel de la gauche, notamment des jeunes qui perçoivent dans cette proposition une perspective désirable et pas moins utopique que le retour au plein emploi. D'autant que cette revendication semble répondre aux insuffisances du système d'une protection sociale adossée au travail. Les minimas sociaux sont insuffisants et font que 8,8 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté. Elle s'appuie également sur la thèse de la fin du travail : la perspective du plein emploi ne serait plus atteignable, la question d'assurer un revenu d'existence pour tous-tes se poserait donc.

Revenu « universel », « de base », « d'existence »... une multiplicité d'appellation pour un projet développé autant au sein de courants ultra libéraux que de mouvements antiproductivistes et anticapitalistes : difficile d'y voir clair alors que tout le monde ne parle pas de la même chose. Derrières ces slogans se cachent en effet des projets bien différents. Les tendances libérales, avec un revenu « de base » y voient la possibilité de supprimer la protection sociale, et la perspective de profits pour les fonds de pension et assurances privées, mais également la pression à la baisse sur les salaires, voire la suppression du SMIC. Les projets de gauche se fixent pour perspective la libération vis à vis du travail, permettant une multiplication du temps offert pour des activités libres et un projet de redistribution des richesses et de lutte contre la pauvreté.

Nous ne ferons pas ici une analyse exhaustive des différents projets, mais dresserons à grands traits les logiques sous jacentes au revenu universel et les principales critiques, de gauche, à l'encontre de cette mesure.(1)

Des enjeux philosophiques

Le principe premier du revenu universel est d'assurer à tout être humain un revenu : en ce sens le revenu universel fait office de nouveau droit devant permettre à tout individu d'avoir une vie décente. La déconnection du revenu et du travail se justifie au nom du droit à l'existence de tout individu. Or, les minimas sociaux actuels, largement insuffisants, ne sont pas un rempart contre la pauvreté, et ne permettent pas d'accéder aux besoins essentiels. Le revenu universel serait alors la garantie pour tout un chacun-e de vivre dignement.

Le revenu est donc inconditionnel, puisqu'il n'est pas la contrepartie d'un travail. Les promoteurs, de gauche, fixent un niveau de revenu proche ou supérieur au seuil de pauvreté, tandis que les libéraux parlent d'allocation au niveau des minimas sociaux actuels. Le revenu universel a comme objectif pour les premiers de permettre de se libérer du travail à défaut de libérer le travail des rapports d'aliénation et d'exploitation.

Mais outre l'abandon du conflit central entre le travail et la capital, c'est d'une conception réductrice du travail que résulte cette argumentation. Si le travail s'inscrit dans des rapports d'aliénation et d'exploitation au sein du système capitaliste, il est également le cadre de construction de solidarités et de liens sociaux du fait du caractère collectif de son exercice, tout comme il permet une reconnaissance sociale au sein de nos sociétés. Le travail n'a donc pas comme seule fonction l'apport d'un revenu. Les combats féministes pour l'accès des femmes à l'emploi et à l'égalité, tout comme l'aspiration des personnes à s'intégrer par le travail, nous rappellent que la question d'une vie décente ne se réduit pas à la question du revenu.

Des problèmes économiques

Le revenu universel serait un moyen de répartir les richesses issues de l'accumulation de savoirs, de savoir-faire et des techniques par les générations précédentes. Ainsi, cette rente serait également répartie entre les membres des générations actuelles, au même titre que chacun-e a droit de jouir des bienfaits de la nature. Mais cette vision d'un stock de richesses héritées, dont nous tirerions une rente, est très contestable. La volonté du capitalisme de tout breveter est justement la démonstration que les rentes de situation résultent d'une contractualisation sociale et ne sont pas données.

C'est davantage le second argument qui est mobilisé pour justifier le revenu universel : l'automatisation, la robotisation et les avancées concernant l'intelligence artificielle nous conduiraient vers la « Fin du travail ». Le remplacement inexorable des hommes et femmes par la machine rendrait la recherche du plein emploi inatteignable, et une nouvelle logique de redistribution des gains de productivité devrait alors émerger. Les études prospectives sur l'emploi sont contradictoires, et personne ne peut aujourd'hui affirmer avec certitude la quantité et la nature des emplois de demain. Surtout, nous savons combien les besoins sociaux et environnementaux ne sont pas aujourd'hui satisfaits, alors qu'ils pourraient être source de nombreux emplois. Et même si le travail se raréfiait, la réduction massive et le partage de celui-ci permettrait une répartition juste des revenus engendrés.

Des questions politiques

Le revenu universel serait une réponse au caractère stigmatisant des minimas sociaux, comme il permettrait de répondre à l'absence de ressources du tiers des bénéficiaires qui n'y ont pas recours. Il permettrait également selon ses promoteurs un meilleur rapport de force pour le salariat, offert par une garantie de revenu permettant une rupture avec le climat actuel de chantage au chômage exercé par le patronat. Le risque est pourtant grand, qu'abandonnant la bataille pour une répartition primaire plus juste, ce soit la fin du SMIC qui s'annonce, et que le revenu universel, même « de gauche » deviennent prétexte pour une plus grande libéralisation encore du « marché du travail ». La concurrence internationale, la sacro-sainte nécessité d'être « compétitif » (quand bien même la grande majorité des emplois de services ne sont pas exposés aujourd'hui à la concurrence internationale) justifiant pour le patronat les remises en cause du SMIC et les réductions de salaires.

Revenu universel versus statut du salarié-e et réduction du temps de travail ?

La popularité, relative mais réelle, de la revendication du revenu universel doit au minimum nous amener à prendre en compte les aspirations d'une partie du salariat et de la jeunesse qui voit en cette revendication l'accès à la satisfaction des besoins de base et une plus grande justice sociale, mais également un nouveau droit permettant l'exercice d'une plus grande autonomie. Les difficultés que nous rencontrons à faire exister à une échelle large les revendications de réduction du temps de travail et l'intérêt pour cette revendication doivent nous interroger : la mise en oeuvre des 35hs en serait la seule raison ? Ou est-ce que nos revendications d'une réduction du temps de travail hebdomadaire peuvent être en décalage avec l'émergence de nouvelles aspirations sociales ? Bénéficier d'une césure d'activité pour reprendre des études ou voyager ne sont pas des désirs réservés à un microcosme. Notre société a profondément changé depuis les « 30 glorieuses » qui constituent la référence, au moins implicite, à notre perspective d'une société du plein-emploi. Et on ne peut réduire ces bouleversements à la précarisation du travail

imposée par le capitalisme. Aspiration à une plus grande mobilité, géographique mais également professionnelle au cours de sa vie, âge moyen au 1er mariage ou au 1er enfant dépassant maintenant les 30 ans : la revendication des 32 heures hebdomadaire pour avoir plus de temps pour sa famille peut ne pas apparaître comme désirable pour des jeunes générations. Ces mutations nous interrogent sur notre capacité à inventer de nouveaux droits permettant de concilier garanties collectives et liberté individuelle, au sein d'une société hétérogène, pour répondre aux besoins et désirs qui diffèrent en fonction des âges par exemple. La réduction du temps de travail hebdomadaire devrait être accompagnée d'une véritable sécurité sociale professionnelle permettant d'assurer un revenu aux salarié-es pendant des temps de formation, de césure pour faire un voyage ou prendre du temps pour soi, en cas de licenciement, mais également comme réponse au défi de la transition écologique dont nos systèmes de production ont besoin. Sécurité sociale professionnelle ou statut du salarié (la terminologie compte peu) financé par cotisations, serait une alternative progressiste à l'illusion d'un revenu universel qui a cependant le mérite de poser de bonnes questions. L'attrait qu'il exerce sur une partie de la population, notamment jeune, doit nous inviter à aiguïser notre analyse des revendications syndicales actuelles, et notre capacité à incarner un syndicalisme de transformation sociale en phase avec les aspirations sociales. Ĩ

Julien Rivoire

1) L'article s'appuie sur une note élaboré au sein d'Attac : <https://france.attac.org/actus-et-m...> . Copernic et Les Economistes Atterrés publieront fin mars un ouvrage plus complet sur le revenu universel.